

ASSEMBLÉE NATIONALE30 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 173

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 4 QUINQUIES

Dans l'alinéa 11 de cet article, substituer aux mots :

« et troisième »

les mots :

« à cinquième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.